

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:

A. DANS LES SALLES DE BANQUET 1 À 4 : TOUS LES RIDEAUX ET LEURS RAILS SONT À DÉINSTALLER EN VUE DE L'INSTALLATION DE NOUVEAUX RIDEAUX MOTORISÉS.

B. DANS LES SALLES DE BANQUET 1 À 4 : TOUS LES LUMIÈRES EXISTANTES 2X2 SONT À ENLEVER EN VUE DE L'INSTALLATION DE NOUVEAUX LUMIÈRES AUX MÊMES EMPLACEMENTS.

C. TOUT DÉTECTEUR INCENDIE, CAMÉRAS, DÉTECTEURS DE MOUVEMENT, ÉCLAIRAGES D'URGENCE DOIVENT RESTER FONCTIONNELS ET ÊTRE PROTÉGÉS LORS DES TRAVAUX.

D. TOUT ÉLÉMENT ENDOMMAGÉ DEVRA ÊTRE REMPLACÉ AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.

E. SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES COTES SONT DONNÉES À PARTIR DES FACES FINES DES CLOISONS.

F. LES ÉQUIPEMENTS ET APPARELS ÉLECTRIQUES SONT DÉSSINÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

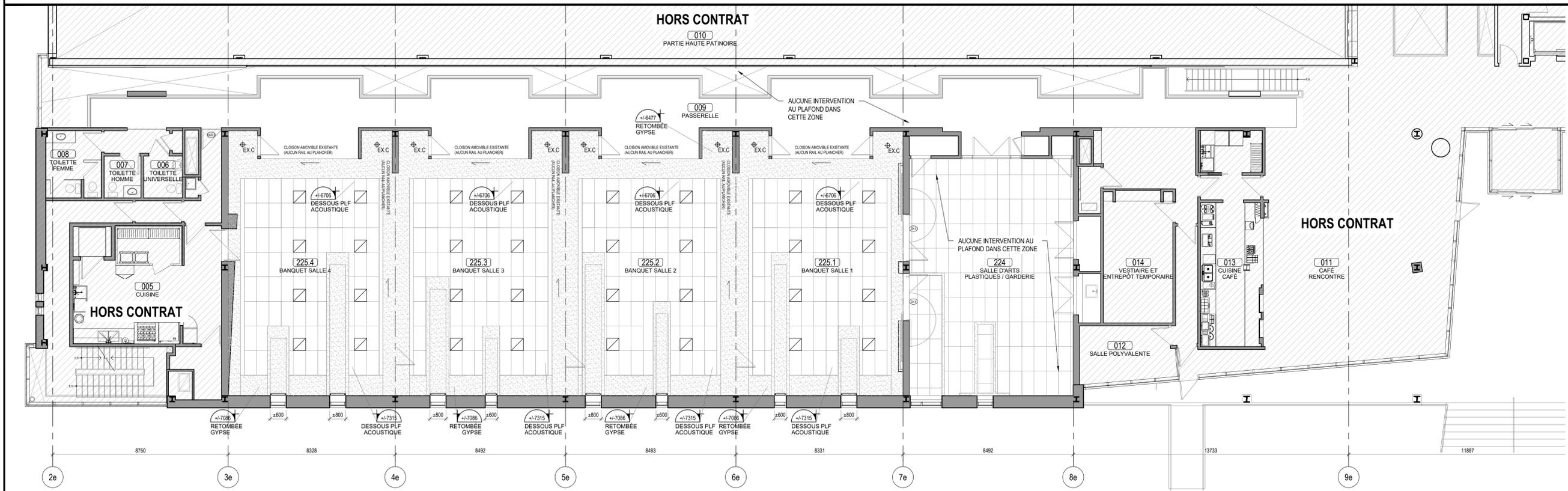
LÉGENDE:

- HORS CONTRAT
- CLOISONS EXISTANTES À CONSERVER
- PORTE ET CADRE EXISTANTS À CONSERVER

LÉGENDE DE DÉMOLITION:

- RETOMBÉE DE GYPSE EXISTANTE CONSERVÉE
- TRAME DE SUSPENSION ET TILES ACOUSTIQUES 24"x48" EXISTANT CONSERVÉ
- RIDEAU ET RAIL EXISTANTS À ENLEVER
- LUMIÈRES EXISTANTES 2X2 À ENLEVER
- LUMIÈRES ENCASTRÉS EXISTANTS CONSERVÉS

EXISTANT / DÉMOLITION PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI 01
ÉCHELLE: 1:100 A-200



NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION:

A. DANS LES SALLES DE BANQUET 1 À 4 : TOUS LES NOUVEAUX LUMIÈRES SONT À INSTALLER AUX MÊMES EMPLACEMENTS QUE LES LUMIÈRES EXISTANTES QUI ONT ÉTÉ ENLEVÉS. REMPLACER LES INTERRUPTEURS EXISTANTS PAR DE NOUVEAUX INTERRUPTEURS GRADATEURS TEL QUE LE MODÈLE CORRESPONDANT POUR LES NOUVEAUX APPARELS D'ÉCLAIRAGE.

B. PRÉVOIR LE CONTRÔLE DES LUMIÈRES SÉPARÉS EN 4 ZONES DISTINCTES, OU CHAQUE SALLE DE BANQUET ÉQUIVAUT À 1 ZONE. COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE L'EMPLACEMENT DES CONTRÔLES.

C. DANS LES SALLES DE BANQUET 1 À 4 : NOUVEAUX STORES MOTORISÉS À INSTALLER À CHAQUE FENÊTRE.

D. PRÉVOIR LE CONTRÔLE DES STORES MOTORISÉS SÉPARÉS EN 4 ZONES DISTINCTES, OU CHAQUE SALLE DE BANQUET ÉQUIVAUT À 1 ZONE. COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE L'EMPLACEMENT DES CONTRÔLES.

E. TOUTES LES TILES ACOUSTIQUES ENDOMMAGÉES SUITE AU RETRAIT DES LUMIÈRES EXISTANTS DOIVENT ÊTRE REMPLACÉES.

F. POUR TOUTS LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT S'ASSURER D'AVOIR UN SYSTÈME D'ANCRAGE APPROUVÉ PAR LES NORMES SYSMIQUES ET L'ARCHITECTE.

G. TOUS LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DEVONT ÊTRE CONFORMES AUX CODES D'ÉLECTRICITÉ EN VIGUEUR.

LÉGENDE:

- HORS CONTRAT
- CLOISONS EXISTANTES À CONSERVER
- PORTE ET CADRE EXISTANTS À CONSERVER

LÉGENDE DE CONSTRUCTION:

- RETOMBÉE DE GYPSE EXISTANTE CONSERVÉE
- TRAME DE SUSPENSION ET TILES ACOUSTIQUES 24"x48" EXISTANT CONSERVÉ
- NOUVELLE TOILE TRANSLUCIDE À ROULEAU MOTORISÉE COMPAGNIE: LES DRAPERIES DE L'EST COULEUR: BLANC QUANTITÉ: PRÉVOIR 1 TOILE PAR FENÊTRE INDICUÉE

LÉGENDE D'ÉCLAIRAGE:

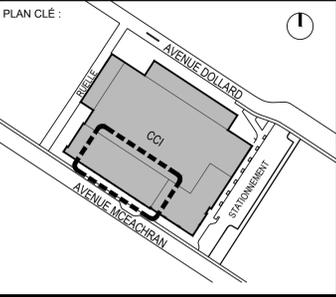
- NOUVEAU LUMINAIRE FLUORESCENT ENCASTRÉ - LUMENWERX - POP RECESSED REGRESSED 2X2 DUO (TUNABLE WHITE)
- LUMIÈRES ENCASTRÉS EXISTANTS CONSERVÉS

PROPOSÉ / CONSTRUCTION PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI 02
ÉCHELLE: 1:100 A-200

"TOUS DROITS RÉSERVÉS 2025"
SALEM ARCHITECTURE



L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT VÉRIFIER TOUTES LES COTES, DIMENSIONS ET INDICATIONS AUX PLANS. LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE PRISES DIRECTEMENT SUR CE DESSIN À L'AIDE D'UNE ÉCHELLE. TOUTES LES ERREURS ET OMISSIONS DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES AUX PROFESSIONNELS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.



01	2025.07.03	ÉMIS POUR SOUMISSION
No.	DATE	RÉVISIONS

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR CONSTRUCTION
SEULS LES DOCUMENTS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" SCÉLLÉS ET SIGNÉS PAR L'ARCHITECTE POURRONT ÊTRE UTILISÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

ARCHITECTE :
SALEM ARCHITECTURE
Jad Salem, architecte jad@salem.archi
www.salemarchitecture.ca
5056 Chemin de la Côte-des-Neiges,
Montréal, Q.c. Suite 202
t : (514) 836-1810

PROJET :
RÉFECTION DES SALLES DE BANQUET DU
CENTRE COMMUNAUTAIRE
INTERGÉNÉRATIONNEL D'OUTREMONT (CCI)
999 AVE. MCEACHRAN,
OUTREMONT QC. H2V 3E6

TITRE DE LA PAGE :
**PLANS DE PLAFOND RÉFLÉCHI
DÉMOLITION ET CONSTRUCTION
NIVEAU EXISTANT ESTRADES**

Conçu par : JS	Échelle : TEL QU'INDIQUÉ	Dossier : 25016
Dessiné par : MDB	No de Dossier du Client :	No de Page :
Vérifié par : JS	Date : JUN 2025	A-200
		Émission :